Patronage Laïque de Lorient

PROTOCOLE DE REPRISE D'ACTIVITE PLL

17 mai 2021

ACTIVITE : JUDO POUR LES MINEURS EN ERP DE TYPE X

EQUIPEMENT(S) : DOJO OMNISPORTS

REFERENT(S) COVID : NICOLAS GOUELLO.

OBJECTIFS :

- Garantir la pérennité, la continuité de l'activité de l'association, des services rendus au public.
- Initier un retour progressif à la normal.
- Garantir la santé et la sécurité physique des personnels, des intervenants bénévoles, des publics accueillis.
- Rassurer les adhérents, honorer au mieux nos engagements.

ORGANISATION GENERALES DES SEANCES

- Désignation d'un référent Covid pour chaque séance (par défaut l'encadrant) chargé de faire respecter les protocoles sanitaires.

- Affichage des consignes sanitaires du protocole émis par le PLL et validé par la Ville de Lorient et du protocole fédéral s'il existe sur le lieu de pratique.

- Tenue d'une fiche de présence, rempli par le référent COVID-19 et mentionnant les coordonnées des pratiquants pour chaque séance : date, horaire, nom, prénom, numéro de téléphone.

- Respect des gestes barrière :
    - Respecter le port du masque couvrant le nez, la bouche, et le menton en continu. Le masque doit être un masque grand public filtration supérieure à 90% ou chirurgical et en parfaite intégrité
    - Respect de la distanciation physique de 1m minimum, excepté pendant l'activité physique.
    - Nettoyage fréquent des mains.
    - Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.
    - Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter.
    - Éviter de se toucher le visage

- Lavage des mains obligatoire à l'arrivée des participants au savon et/ou à défaut gel hydro alcoolique, pendant la séance si des objets sont manipulés et en fin de séance avant le retour au domicile. Le référent Covid-19 veillera à ce que savon et/ou gel hydro alcoolique, essuie-mains et sacs poubelles soient mis à la disposition des adhérents.

- Port du masque obligatoire pour tous (encadrants et pratiquants). Les pratiquants peuvent enlever le masque pendant la pratique. L'encadrant gardera son masque en permanence.

- Accès aux vestiaires collectifs interdit, sauf pour les publics prioritaires, il est conseillé aux pratiquants d'arriver en tenue, puis se changer et se doucher à leur domicile à l'issue de la séance.

- La présence des parents, amis ou spectateurs est interdite.

- Les collations et l'hydratation doivent être gérées individuellement (bouteilles personnalisées, gourdes, etc…)

- L'échange ou le partage d'effets personnels (serviette...) est proscrit. L'utilisation de matériels sportifs personnels est privilégiée, à défaut, le matériel sportif commun est nettoyé et désinfecté avant et après chaque utilisation : volants principalement.

- Respect et application des consignes mentionnées par le service des sports de la Ville de Lorient et du protocole fédéral lorsqu'il existe.

- Respect du sens de circulation indiqué dans l'équipement.

RECOMMANDATIONS

L'encadrant veillera à s'assurer de la situation des adhérents vis-à-vis de leur pratique sportive au moment de leur reprise. Il leur fera part éventuellement en amont des recommandations suivantes :

- Pour les personnes pour lesquelles l'activité physique a été très modérée durant le confinement et/ou présentant une pathologie chronique, il est fortement conseillé de consulter un médecin avant la reprise d'une activité sportive

- Reprise progressive de l'activité physique (intensité et durée modérées et progressives).

EN CAS DE PRESENCE D'UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE

1. L'isoler.
2. Si absence de signe de gravité, organiser le retour à domicile et l'alerte du médecin traitant.
3. Si gravité appeler le 15.
4. Informer le PLL et la Ville de Lorient si le cas est confirmé par un service médical.

Ce protocole sera mis à jour selon l'évolution des mesures sanitaires recommandées.